

CAMI DE ROUNDO

Le magazine trimestriel de la municipalité et des associations de Montesquieu-Lauragais

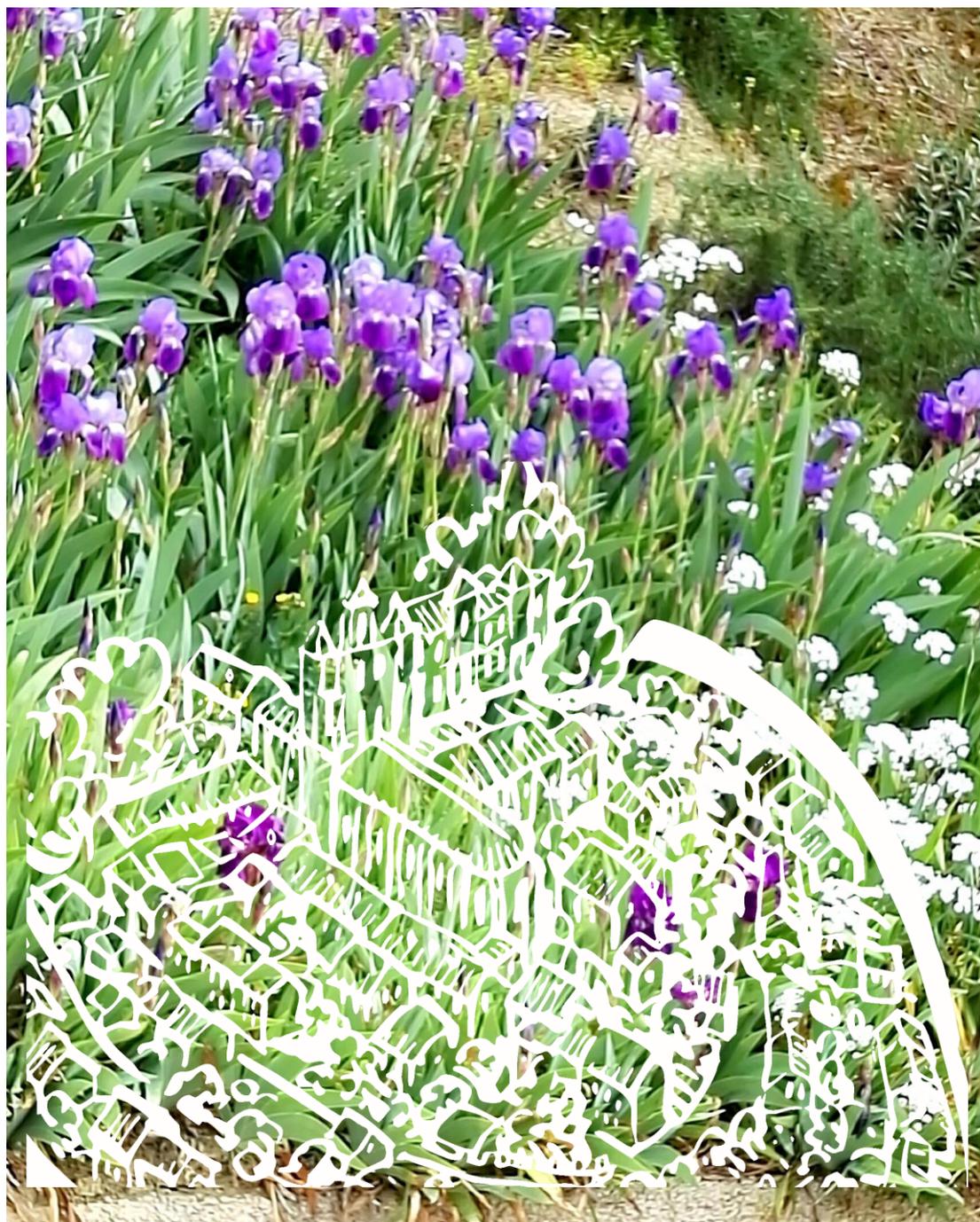


Table des matières

Actualités municipales

Le mot du maire.....	3
Conseils municipaux.....	4
Séance du 19 décembre 2018	4
Séance du 3 janvier 2019.....	9
Séance du 28 février 2019.....	12
Séance du 21 mars 2019.....	17
L'entretien de la voirie communale.....	24

Associations

Les Aînés montesquiriens.....	24
SD Swing.....	25
Les Amis du thé dansant.....	26
Comité des Fêtes.....	26
Festival des enfants musiciens.....	27

Infos village

Futur centre de secours de Montgiscard.....	28
Divers fournisseurs d'électricité.....	28
Gendarmerie, prévention des vols.....	29
Calendrier des prochaines manifestations...	30
Professionnels du village.....	30

Infos pratiques

Horaires ... Abbé Régis L'Huillier.....	32
---	----

Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les traditionnelles manifestations municipales ont marqué ce début d'année telles que la cérémonie des vœux, un peu moins traditionnel le goûter des Anciens, et la commémoration du 19 mars 1962 où je tiens à remercier tous les participants et notamment les enfants pour ce devoir de mémoire collectif.

Les associations ont, elles aussi, bien démarré l'année comme les soirées dansantes de SD Swing, les après-midi des thés dansants, l'apéro concert de l'APE, la soirée « cassoulet de Briqu'A'brass.

Le Conseil municipal a, le 17 avril 2019, arrêté le Plan local d'urbanisme (PLU). Une enquête publique conjointe avec le schéma d'assainissement aura lieu au mois de septembre. Les protections patrimoniales et environnementales y figurant pourront faire l'objet d'un sursis à statuer qui reportera la décision à l'approbation du PLU.

Le calendrier de travaux pour l'accessibilité des bâtiments communaux a été validé par la Préfecture. Les travaux vont s'échelonner jusqu'en 2020.

Ce début d'année, c'est aussi la phase budgétaire. La commission « Finances » a analysé le compte administratif de 2018 et a constaté un excédent de 79 329 €. Elle a également préparé le budget 2019. Celui-ci tient compte de l'augmentation des horaires des secrétaires de mairie qui seront employées à 35 heures hebdomadaires. Une décision nécessaire due à la surcharge de travail administratif consécutive aux règlements et normes en vigueur. L'assemblée a décidé d'augmenter les taux communaux de 5% cette année comme elle s'y était engagée en 2018 auprès de la banque pour le prêt de l'école. Ces documents budgétaires ont été approuvés le 4 et 11 avril 2019.

Les travaux de rénovation du groupe scolaire avancent normalement, la livraison de la première phase est prévue à la fin du mois de juillet.

Afin que la cantine puisse être fonctionnelle dès le mois de septembre, les travaux concernant la démolition de l'escalier pour la mise en place d'une plate-forme élévatrice verticale ont commencé aux vacances de Pâques. Dès la rentrée la cantine fonctionnera en 2 services jusqu'aux vacances d'été.

Les demandes de subvention pour cette deuxième phase ont été faites dans les délais. Le montant de la subvention d'Etat qui nous été notifiée est de 300 000 €. Elle a été plafonnée et ne correspond pas à la prévision qui était de 398 000 €. En conséquences l'assemblée a décidé de solliciter la banque pour un nouveau prêt de 100 000 €.,

Le Conseil départemental a décidé de créer des aménagements de sécurité au carrefour de Négra. Croisement de routes départementales réputé dangereux par ses accidents mortels. Les aménagements consistent notamment en la réalisation de 2 tournes à gauche, le déplacement de l'abribus, et la rénovation de l'éclairage. Les travaux sont prévus au 2^{ème} semestre 2019.

Très cordialement à vous.

Claude LAFON



Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité

Séance du 19 décembre 2018

Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez, N. Fauré pouvoir à Cl. Lafon,
Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie.

➤ Création en réouverture du chemin piétonnier des Muletiers, suite à donner.

Un plan de financement global avait été établi en juin 2017 pour la réouverture de 2 chemins piétonniers sur la commune pour un montant total de 84 318 € TTC (travaux de terrassement, profilage des talus, stabilisation de la bande passante (1m de large) pour pouvoir installer un sol gravillonné, réfection des clôtures riveraines avec murets de soutènement). Une subvention d'Etat a été accordée de 42 159 €. Lors de la séance du 19 juin 2017, le conseil municipal a souhaité diminuer le reste à charge pour la commune à 20 % du coût HT à 17 000 € en sollicitant une subvention complémentaire du Conseil Départemental. L'aménagement du chemin passant derrière le stade a alors été retiré du projet. Le Conseil départemental a attribué une subvention de 12 492 € sur un montant global de 74 852 € TTC. Dans ces conditions, le reste à charge de la commune est de 14 738,06 €.

Pour des raisons d'économies de deniers publics et du fait que le chemin des Muletiers a été rouvert depuis le mois de juin 2018 par l'association Caminarem et la commission Patrimoine, M. le maire propose d'abandonner le programme qui était prévu et de continuer à entretenir régulièrement ce chemin par les agents communaux.

Accord de l'assemblée à la majorité pour l'abandon du projet.

7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

6 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez.

➤ Protection des bâtiments contre les nuisances des pigeons, devis de la société AVIPUR.

Un devis a été demandé par la mairie à la société AVIPUR qui préconise la pose d'un filet pour un montant de 9 480 € TTC. Une habitante de la commune, dont l'arrière de la maison donne sur la ruelle de l'église, a envoyé un dossier complet pour exposer au maire les dégâts engendrés depuis 6 ans par les pigeons dans la ruelle de l'église.

Les travaux sont prévus pour début janvier. Tous les propriétaires concernés ont donné leur accord afin de pouvoir effectuer ces travaux.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

➤ Règlement du columbarium, attribution des cases, inscriptions.

Présentation du règlement au conseil municipal.

Il est proposé d'autoriser :

- les familles à faire graver la porte de la case dont ils sont propriétaires. Les frais seront intégralement à la charge de la famille.
- de laisser le libre choix des cases aux familles.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

➤ **Tarifs publics 2019.**

M. le maire informe l'assemblée que l'inflation est de 2 %.

L'assemblée décide à l'unanimité :

- de maintenir le même tarif qu'en 2018 pour l'ALAE et la cantine.
- d'appliquer une augmentation de 2 % suivant l'inflation pour tous les autres postes.

Mme Christine Bénazet, conseillère municipale, propose que la municipalité fournisse les produits et matériels d'entretien adéquats avec notice explicative afin de permettre aux associations et aux locataires de la salle des fêtes d'effectuer un nettoyage correct de la salle. Elle propose aussi d'augmenter la location ou la caution si nécessaire pour couvrir les frais. Accord de l'assemblée à l'unanimité pour fournir le matériel nécessaire sans en augmenter la caution ni la location.

TARIFS PUBLICS	Tarifs 2018	Tarifs 2019 + 2%
		VOTE
Tarification à l'année scolaire		
ALAE la période en fonction du QF		
QF < 500 €	0,30	0,30
QF de 500 à 599 €	0,60	0,60
QF de 600 à 799 €	0,91	0,91
QF de 800 à 1 099 €	1,21	1,21
QF de 1 100 à 1 299 €	1,51	1,51
QF de 1 300 à 1 399 €	1,81	1,81
QF de 1 400 à 1 600 €	2,11	2,11
QF > à 1 600 €	2,29	2,29
Cantine municipale	2,60	2,60
Tarification à l'année civile		
Salle des fêtes	121,44	123,87
Caution matériel	253,00	258,06
Caution propreté	253,00	258,06
Chenil 1 jour	23,03	23,49
Chenil 2 jours	40,58	41,39
Chenil 4 jours en plus	19,09	19,47
Chenil 6 jours en plus	17,17	17,51

TARIFS PUBLICS	Tarifs 2018	Tarifs 2019 + 2%
		VOTE
Cotisation tennis		
Adulte seul	17,91	18,27
Jeune étudiant	11,86	12,10
Enfant 8 - 16 ans	5,89	6,01
Couple	32,07	32,71
Couple et 1 enfant	34,21	34,89
Couple et 2 enfants	39,16	39,94
Couple et 3 enfants	44,03	44,91
Couple et 4 enfants	50,80	51,82
Extérieur	Tarif x 2	
Ticket extérieur (1 h)	2,89	2,95
Jeton éclairage	2,02	2,06
Concession au cimetière		
Le m ² pour 15 ans	25,99	26,51
Le m ² pour 30 ans	41,58	42,41
Concession au columbarium		
15 ans	50,00	51,00
30 ans	100,00	102,00

➤ **Bornage du parc de la « Vierge », suite à donner.**

Un bornage amiable a été réalisé afin de délimiter le domaine public communal pour l'agencement des conteneurs d'ordures ménagères. Il restait à concrétiser ce bornage par son enregistrement au cadastre. M. Philippe Salvetat, géomètre expert, propose d'effectuer cet enregistrement pour un montant de 600 € TTC. M. le maire propose de prendre la moitié des frais à la charge de la commune, soit 300 € TTC.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

➤ **Organisation du goûter des personnes de 63 ans et plus.**

Différentes suggestions ont été faites concernant la composition du goûter.

Tous les deux ans, la municipalité recule l'âge des invités d'un an. M. le maire propose de fixer à 63 ans l'âge requis pour bénéficier de ce

goûter. L'animation (spectacle de magie) est offerte par M. le maire.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

Le goûter se déroulera samedi 2 février à 15 h.

➤ **Transfert de la compétence « Eaux pluviales » au Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA).**

La gestion du pluvial est complexe pour la municipalité, il est nécessaire de faire appel à des professionnels. M. le maire propose au conseil municipal de transférer la compétence eaux pluviales et ruissellement au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne (SMEA). Christine Bénazet, conseillère municipale, informe l'assemblée qu'elle a eu l'occasion de constater leur professionnalisme lors de leur intervention à plusieurs reprises dans la rue de l'Ancien Petit Fossé.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

➤ **Désignation d'un référent pour le déploiement de la fibre optique sur la commune :**

Lors d'une réunion des maires le calendrier et la méthode de déploiement relative à notre territoire ont été présentés. Cette réunion a permis à M. le maire d'être informé sur le rôle de nos collectivités durant la phase des travaux. Dans le cadre du déploiement de la fibre, il est important que la collectivité nomme un référent. M. Sylvain Gasc, adjoint au maire, se propose en tant que référent. M. Benoît Larroche, conseiller municipal, se propose en tant que suppléant.

➤ **Urbanisme demandes :**

- CUa : vente Ramaz/Palmitjavila, route de Nailloux.
- CUa : vente Bouillard/Duchateau, impasse du 3 juillet 1586.

➤ **Comptes-rendus de réunions.**

Commission finances du 17 décembre 2018 :

Les dépenses et les recettes réalisées en 2018 ont été analysées dans le but de préparer le budget primitif 2019.

Travaux école du 3 décembre 2018 :

- Présentation de l'avancement des travaux : le planning est à peu près respecté, grâce au professionnalisme de l'architecte.
- Présentation de l'évolution des coûts des travaux.

Depuis les estimations faites au début de l'année 2018, le coût des travaux a évolué suite au marché négocié et aux avenants suivants :

Lot n° 2 : moins 23 700 €

- Terrassement inclus dans le lot n°3.
- Cour bitumée au lieu de sol souple.

Lot n° 3 : plus 27 263,56 €

Consolidations des façades

Lot n° 4 : plus 10 323 € Etanchéité bâtiment B et entre C et D

Lot n° 9 : plus 2 657,88 € Doublage, faux plafonds

Lot n° 11 : moins 505,13 € modifications de surfaces faïencées

Lot : n°13 : plus 760 € peinture sanitaire au lieu de carrelage

Lot : n° 14 : plus 2 099,75 €

Alimentation eau potable unique

Présentation des tableaux d'avancement ci-après :

Rénovation et extension de l'école maternelle et élémentaire								
EVOLUTION DES COÛTS								
Lot	Objet	Estimation HT		Consultation HT		Marché HT	TVA	TTC
		APD	DCE	Marché	Marché + lot 8			
1	Démolition	85 000,00	85 000,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00	10 400,00	62 400,00
2	VRD	70 000,00	91 000,00	69 700,00	69 700,00	46 000,00	9 200,00	55 200,00
3	Gros œuvre	300 000,00	362 000,00	529 000,00	529 000,00	556 263,56	111 252,71	667 516,27
4	Zingurie - couverture	13 000,00	30 000,00	37 329,00	37 329,00	47 652,00	9 530,40	57 182,40
5	Étanchéité	67 000,00	45 000,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00	5 800,00	34 800,00
6	Façades - enduits-Nettoyage	45 000,00	63 000,00	68 005,00	68 005,00	68 005,00	13 601,00	81 606,00
7	Menuiseries ext, brises soleil	98 000,00	110 000,00	141 024,55	141 024,55	141 024,55	28 204,91	169 229,46
8	Serrurerie	170 000,00	125 000,00	170 000,00	196 837,49	196 837,49	39 367,50	236 204,99
9	Platrerie, plafonds, isolation	130 000,00	119 000,00	132 848,91	132 848,91	135 506,79	27 101,36	162 608,15
10	Menuiseries intérieures	84 000,00	135 000,00	107 514,23	107 514,23	107 514,23	21 502,85	129 017,08
11	Carrelage - Faïences	28 000,00	22 000,00	14 900,00	14 900,00	14 394,87	2 878,97	17 273,84
12	Sols souples PVC	57 000,00	57 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	11 000,00	66 000,00
13	Peintures - finitions	48 000,00	49 000,00	42 991,39	42 991,39	43 751,39	8 750,28	52 501,67
14	Plomberie sanitaire	60 000,00	55 000,00	52 000,00	52 000,00	54 099,75	10 819,95	64 919,70
15	Chauffage ventilation	150 000,00	175 000,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00	35 600,00	213 600,00
16	Electricité tous courants	170 000,00	140 000,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00	20 200,00	121 200,00
17	Ascenseur	32 000,00	45 000,00	45 800,00	45 800,00	45 800,00	9 160,00	54 960,00
18	Panneaux photovoltaïques	31 402,64	30 000,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	3 500,00	21 000,00
		1 638 402,64	1 738 000,00	1 843 613,08	1 870 450,57	1 889 349,63	377 869,93	2 267 219,56

TABLEAU GÉNÉRAL D'AVANCEMENT

Marché Honoraires BE Architecte													
HT	207 000,00	Paiements 2017			Paiements 2018			Paiements 2019			Solde		
TVA	41 400,00	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
TTC	248 400,00				142 426,42	28 485,29	170 911,71				64 573,58	12 914,71	77 488,30

Honoraires divers													
HT	72 611,19	Paiements 2017			Paiements 2018			Paiements 2019			Solde		
TVA	14 522,24	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
TTC	87 133,43	26 490,00	5 298,00	31 788,00	35 785,19	7 157,04	42 942,23				10 336,00	2 067,20	12 403,20

Marchés de travaux													
HT	1 889 349,63	Paiements 2017			Paiements 2018			Paiements 2019			Solde		
TVA	377 869,93	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
TTC	2 267 219,56				218 974,06	43 794,81	262 768,87				1 670 375,57	334 075,12	2 004 450,69

TOTALS													
		26 490,00	5 298,00	31 788,00	397 185,67	79 437,14	476 622,81				1 745 285,15	349 057,03	2 094 342,19

➤ [Conseils communautaire de Terres du Lauragais.](#)

Séances des 4 et 18 décembre 2018.

Les comptes-rendus sont consultables en mairie.

➤ [Syndicat public de l'eau Hers Ariège \(SPEHA\) du 6 décembre 2018](#)

Le compte-rendu sera transmis aux élus dès réception. Néanmoins, suite à un vœu du maire émis l'année dernière, la peinture du château d'eau sera programmée en 2019.

➤ [Commission hydrographique d'irrigation de l'Hers Mort du 6 décembre 2018](#)

Un organisme unique, regroupant les différents intervenants, gère l'irrigation des terres agricoles. Imposé par l'Etat, cet organisme est géré par le Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne (SMEA). L'agence de l'eau du bassin Adour/Garonne ne finance plus cet organisme unique, il manque donc 14 000 € pour équilibrer ce service.

Les membres de la commission, à l'unanimité, ont refusé de compenser en augmentant les tarifs.

Un autre financement doit être trouvé.

La destruction des seuils, barrages et autres ouvrages en rivière est subventionné par l'agence de l'eau du bassin Adour/Garonne, l'objectif serait de restaurer la circulation des poissons et des sédiments.

➤ CSyndicat de l'eau et de l'assainissement (SMEA) du 10 décembre 2018

Le compte-rendu sera transmis aux élus dès réception. Il est consultable en mairie.

➤ Informations diverses.

- Laboratoire départemental 31 :

Analyses réalisées à la cantine : le rapport indique une qualité satisfaisante par rapport aux critères de sécurité et d'hygiène. Christine Bénazet, conseillère municipale, demande un complément d'information sur le résultat d'une analyse. En l'absence du rapport complet, M. le maire contactera le laboratoire afin d'obtenir une conclusion qu'il diffusera aux conseillers municipaux.

- Escalier de secours maternelle :

l'entreprise Entrepose échafaudages a adressé un devis à Sylvain Gasc, adjoint aux travaux, d'un montant de 456 € TTC pour effectuer le contrôle trimestriel de l'escalier de secours du dortoir des maternelles. L'entreprise précise que ce contrôle est obligatoire et qu'il doit être réalisé par des personnes qualifiées. Le dernier contrôle a été effectué par la société Veritas en août 2018. M. le maire ne souhaite pas faire intervenir cette entreprise car l'escalier de secours n'a jamais été emprunté. Il atteste par écrit avoir confié le contrôle de l'escalier aux agents de la commune. Mme Bénazet affirme qu'ils n'ont pas la qualification requise. Plusieurs élus font part de leur désapprobation du non-respect des règles de sécurité. M. le maire répond qu'il en prend toutes les responsabilités.

➤ Remarques diverses.

- Christine Bénazet a envoyé le 11 décembre 2018 une lettre avec accusé de réception adressée au maire afin d'obtenir un droit de réponse concernant l'édito du bulletin municipal d'automne, rédigé par le maire dans lequel il l'a nommée. M. le maire doit lui faire un courrier de réponse.

- Christine Bénazet demande pour la deuxième fois ce qu'il en est du conseil municipal des enfants. M. le maire répond qu'il doit se renseigner.

- M-L Arnaud, conseillère municipale absente, ayant donné procuration à J-M Jimenez conseiller municipal, lui a demandé de lire ce courrier :

« J'ai reçu en copie, un mail adressé à Mme Denoy conseillère municipale, le dimanche 9 décembre 2018, envoyé par un habitant de la commune (document joint).

Les destinataires en copie de ce courriel étaient : le maire et les 5 conseillers signataires du courrier distribué à tous les habitants le 8 novembre 2018 ».

J'ai transmis pour information ce mail à tous les conseillers et j'ai écrit ceci à M. le Maire : « que doit-on faire, en tant qu'élus, comme dans le cas présent, où un administré s'adresse à une élue de la République avec de tels propos ? ». Le remerciant pour sa réponse (document joint).

➤ À ce jour je n'ai reçu aucune réponse de la part de M. le Maire ».

➤ Séance levée à 21 h 30.

Séance du 3 janvier 2019

Conseillères absentes excusées : P. Balty procuration à M-L. Arnaud.
 Ch. Bénazet procuration à M. Denoy.
 Conseiller absent excusé : Ch. Cruzil procuration à Cl. Lafon.
 Secrétaire de séance : N. Fauré.

➤ Délibération pour demande de subvention 2019 pour le groupe scolaire.

Monsieur le maire propose au conseil d'actualiser le montant des travaux suite aux dernières attributions de marchés, aux avenants aux marchés, les honoraires divers et les travaux connexes réalisés hors du marché général des travaux.

Présentation et commentaires sur les tableaux suivants résumant l'historique.

Coût du réaménagement - Phase APD -mars 2018			
	HT	TVA	TTC
Achat bâtiments	268 000,00		268 000,00
Honoraires Architecte	207 000,00	41 400,00	248 400,00
Honoraires divers	48 202,50	9 640,50	57 843,00
Travaux phase APD	1 638 402,64	327 680,53	1 966 083,17
Total	2 161 605,14	378 721,03	2 540 326,17

APD
Avant-Projet Détaillé

Echéancier des travaux pour 2018 et 2019 pour les demandes de subventions

MONTANTS HT 2018						
	Déclaré 2018	Déclaré 2019	Total	Subventionnable en 2018	Subvention 2018 accordée	
Etat : DETR	1 120 451,50	1 053 153,60	2 173 605,10	1 097 534,00	329 260,00	
Acquisition bât	280 000,00	0,00	280 000,00	257 082,50		30,00%
Honoraires	145 451,50	109 751,00	255 202,50	145 451,50		
Travaux	695 000,00	943 402,60	1 638 402,60	695 000,00		
Conseil départemental	1 120 451,50	1 053 153,60	2 173 605,10	945 083,00	329 260,00	
Acquisition bât	280 000,00	0,00	280 000,00	250 083,00		34,84%
Honoraires	145 451,50	109 751,00	255 202,50			
Travaux	695 000,00	943 402,60	1 638 402,60	695 000,00		

Depuis un marché en procédure adaptée a été lancé.

La délibération n° 2018/21 du 5 juin valide l'attribution de 16 lots sur 18.

La délibération n° 2018/24 du 27 juin valide l'attribution du lot n°4.

La délibération n° 2018/55 du 27 novembre valide l'attribution du lot n°8.

Sept avenants au marché en plus ou en moins ont été conclu pour les lots : 2, 3, 4, 9, 11, 13 et 14.

Evolution du marché de travaux : DCE, Dossier Consultation Entreprise.

Rénovation et extension de l'école maternelle et élémentaire EVOLUTION DES COÛTS

Lot	Objet	Estimation HT		Consultation HT		Marché HT	TVA	TTC
		APD	DCE	Marché	Marché + lot 8	Avenants		
1	Démolition	85 000,00	85 000,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00	10 400,00	62 400,00
2	VRD	70 000,00	91 000,00	69 700,00	69 700,00	46 000,00	9 200,00	55 200,00
3	Gros œuvre	300 000,00	362 000,00	529 000,00	529 000,00	556 263,56	111 252,71	667 516,27
4	Zingurie - couverture	13 000,00	30 000,00	37 329,00	37 329,00	47 652,00	9 530,40	57 182,40
5	Etanchéité	67 000,00	45 000,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00	5 800,00	34 800,00
6	Façades - enduits-Nettoyage	45 000,00	63 000,00	68 005,00	68 005,00	68 005,00	13 601,00	81 606,00
7	Menuiseries ext, brises soleil	98 000,00	110 000,00	141 024,55	141 024,55	141 024,55	28 204,91	169 229,46
8	Serrurerie	170 000,00	125 000,00	170 000,00	196 837,49	196 837,49	39 367,50	236 204,99
9	Platerie, plafonds, isolation	130 000,00	119 000,00	132 848,91	132 848,91	135 506,79	27 101,36	162 608,15
10	Menuiseries intérieures	84 000,00	135 000,00	107 514,23	107 514,23	107 514,23	21 502,85	129 017,08
11	Carrelage - Faïences	28 000,00	22 000,00	14 900,00	14 900,00	14 394,87	2 878,97	17 273,84
12	Sols souples PVC	57 000,00	57 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	11 000,00	66 000,00
13	Peintures - finitions	48 000,00	49 000,00	42 991,39	42 991,39	43 751,39	8 750,28	52 501,67
14	Plomberie sanitaire	60 000,00	55 000,00	52 000,00	52 000,00	54 099,75	10 819,95	64 919,70
15	Chauffage ventilation	150 000,00	175 000,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00	35 600,00	213 600,00
16	Electricité tous courants	170 000,00	140 000,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00	20 200,00	121 200,00
17	Ascenseur	32 000,00	45 000,00	45 800,00	45 800,00	45 800,00	9 160,00	54 960,00
18	Panneaux photovoltaïques	31 402,64	30 000,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	3 500,00	21 000,00
		1 638 402,64	1 738 000,00	1 843 613,08	1 870 450,57	1 889 349,63	377 869,93	2 267 219,56

Lot n° 2 : moins 23 700 €
- Terrassement inclus dans le lot n°3.
- Cour bitumée au lieu de sol souple.

Lot n° 3 : plus 27 263,56 € Consolidations façades

Lot n° 9 : plus 2 657,88 € Doublage, faux plafonds

Lot n° 4 : plus 10 323 € Etanchéité bâtiment B et entre C et D

Lot n° 11 : moins 505,13 € modifications de surfaces faïencées

Lot : n° 14 : plus 2 099,75 € Alimentation eau potable unique

Lot : n°13 : plus 760 € peinture sanitaire au lieu de carrelage

HONORAIRES divers

Devis				Paiement 2017				Paiement 2018						Solde
Nom	Date	HT	TTC	Date	Montant	Bd	Mt	Date	HT	TVA	TTC	Bd	Mt	
Diagnostic : Qcs Services	28-févr.-17	2 080,00	2 496,00	28-févr.-17	2 496,00									0,00
Faisabilité : Ise AMO	27-mars-17	14 250,00	17 100,00	31-mai-17	8 550,00	36	376							0,00
				26-juil.-17	8 550,00	57	563							0,00
Maîtrise d'œuvre : Ise AMO		6 000,00	7 200,00					20-mars-18	3 000,00	600,00	3 600,00	22	213	0,00
								30-août-18	3 000,00	600,00	3 600,00	64	593	0,00
Concours Architecte														
Ryckwaert		2 000,00	2 400,00	5-sept.-17	2 400,00	62	622							0,00
Monier Bernard		2 000,00	2 400,00	14-sept.-17	2 400,00	66	664							0,00
Bast		2 000,00	2 400,00	10-oct.-17	2 400,00	69	703							0,00
Géomètre : Gexia (1)	27-sept.-17	4 160,00	4 992,00	20-oct.-17	4 992,00	77	730							0,00
Géomètre : Gexia (2)		1 800,00	2 160,00					5-avr.-18	1 800,00	360,00	2 160,00	25	244	0,00
Etude de sols : Asco G2AVP	12-sept.-17	2 550,00	3 060,00					30-août-18	2 550,00	510,00	3 060,00	64	591	0,00
Etude de sols : Asco G2PRO	12-sept.-17	1 125,00	1 350,00					17-juil.-18	1 975,00	395,00	2 370,00	53	506	0,00
Bureau de contrôle : Dekra	12-sept.-17	9 610,00	11 532,00					20-avr.-18	600,00	120,00	720,00	32	295	
Avenant		1 300,00	1 560,00					17-juil.-18	2 720,00	544,00	3 264,00	53	509	
								17-oct.-18	827,00	165,40	992,40	89	758	
								22-nov.-18	827,00	165,40	992,40	96	816	
Totaux		10 910,00	13 092,00						4 974,00	994,80	5 968,80			7 123,20
Coordination SPS : Dekra	31-oct.-17	3 492,00	4 190,40					30-août-18	228,50	45,70	274,20	64	592	
Avenant		1 836,00	2 203,20					22-nov.-18	228,50	45,70	274,20	96	814	
								22-nov.-18	228,50	45,70	274,20	96	815	
								22-nov.-18	228,50	45,70	274,20	96	817	
Totaux		5 328,00	6 393,60						914,00	182,80	1 096,80			5 296,80
Diagnostic amiante : Provenbat	22-nov.-17	4 936,00	5 923,20					19-janv.-18	4 568,00	913,60	5 481,60	3	37	0,00
TOTAUX HONORAIRES		75 377,00	90 452,40						22 781,00	4 556,20	27 337,20			12 420,00

HONORAIRES divers										
Devis				Paiement 2018						Solde
Nom	Date	HT	TTC	Date	HT	TVA	TTC	Bd	Mt	
Faux plafond : Systemplac	20-avr.-18	5493,00	6591,60	18-sept.-18	3 855,00	771,00	4 626,00	77	677	
					720,00	144,00	864,00	77	678	
Flocage cuisine : JBI Flocage	31-mai-18	4 488,00	5 385,60	30-août-18	4 488,00	897,60	5 385,60	62	588	0,00
Porte secours maternelle : Abadis	26-juil.-18	698,00	837,60	30-août-18	698,00	139,60	837,60	63	589	0,00
Dépose câble électrique : ENEDIS	16-août-18	223,00	267,60	10-oct.-18	223,00	44,60	267,60	81	714	0,00
Déplacement grille : Orange	27-août-18	850,19	1 020,23	27-sept.-18	850,19	170,04	1 020,23	79	700	0,00
Renfort façade : Europe serrurerie	18-oct.-18	2 170,00	2 604,00	20-nov.-18	2 170,00	434,00	2 604,00	95	813	0,00
Nouveau branchement électrique	13-déc.-18	538,33	646,00							646,00
TOTAUX TRAVAUX		14 460,52	17 352,63		13 004,19	2 600,84	15 605,03			646,00

➤ **Demandes de subventions, rénovation école.**

Coût du réaménagement - Phase APD -mars 2018			
	HT	TVA	TTC
Achat bâtiments	268 000,00		268 000,00
Honoraires Architecte	207 000,00	41 400,00	248 400,00
Honoraires divers	48 202,50	9 640,50	57 843,00
Travaux phase APD	1 638 402,64	327 680,53	1 966 083,17
Total	2 161 605,14	378 721,03	2 540 326,17

Coût du réaménagement - Phase marchés - décembre 2018			
	HT	TVA	TTC
Achat bâtiments	268 000,00		268 000,00
Honoraires Architecte	207 000,00	41 400,00	248 400,00
Honoraires divers	72 611,19	14 522,24	87 133,43
Travaux phase marché	1 886 691,75	377 338,35	2 264 030,10
Total	2 434 302,94	433 260,59	2 867 563,53

Echéancier des dépenses HT			
Type	2018 et antérieur	2019	2019 actualisé
Acquisition bâtiments	268 000,00	0,00	0,00
Honoraires architecte et divers	145 451,50	109 751,00	120 687,50
Travaux marché et hors marché	695 000,00	943 402,60	1 208 810,10
Total	1 108 451,50	1 053 153,60	1 329 497,60

Plan de financement			
	Dépense TTC	Recette	
Travaux marchés	2 267 219,56	329 260,00	DETR 2018
Travaux hors marché	17 352,62	398 500,00	DETR 2019
Honoraire architecte	248 400,00	329 260,00	CD 2018
Honoraires divers	70 966,80	398 500,00	CD 2019
		20 000,00	Région
		500 000,00	Emprunt
		280 000,00	Autofinancement
		351 015,00	FCTVA 2018 2019
	2 603 938,98	2 606 535,00	

Séance du 28 février 2019

- Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez, N. Fauré pouvoir à Cl. Lafon,
Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie.

➤ Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2018.

Il est adopté à la majorité des présents.

8 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty.

3 abstentions : Ch. Bénazet, A. Dardard, J-M. Jimenez.

➤ Adoption de 5 avenants au marché de travaux de la rénovation du groupe scolaire.

M. le Maire informe l'assemblée communale que des travaux supplémentaires doivent être effectués dans le cadre de la rénovation et d'extension de l'école. Afin de ne pas pénaliser la bonne avancée des travaux et de suivre le planning, des avenants ont été signés :

- Lot 3 avenant 2 - bouchage de trous de façades : + 1 881,60 € H.T.
- Lot 3 avenant 3 - consolidation linteaux : + 2 627,22 € H.T.
- Lot 10 avenant 1 - suppression de plans résines : - 19 732,74 € H.T.
- Lot 11 avenant 2 - ragréage vibré sanitaires : + 290,58 € H.T.
- Lot 14 avenant 2 - lavabos faïence : + 8 499,16 € H.T.

Accord à la majorité des présents.

7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

6 abstentions : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, J-M. Jimenez, M. Denoy.

➤ SDEHG (Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne).

- Branchement électrique du groupe scolaire.

Le Maire informe le conseil municipal que, suite à la demande de la commune du 23 octobre 2018 concernant le branchement du Groupe Scolaire, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération.

Le montant à la charge du SDEHG est de 3 811 € TTC et la participation financière à la charge de la commune pour ce projet est de 646 € TTC.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

- Entretien de l'éclairage du court de tennis.

Deux mâts de l'éclairage du terrain de tennis ont bougé et se trouvent actuellement en inclinaison. Pour sécuriser ceux-ci, il est nécessaire de faire des travaux. Suite au passage de M. Vincent Mandrou, technicien du SDEHG, il convient d'effectuer la réfection des 2 massifs endommagés. Le coût de ces travaux serait de 1 500 €. Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

11 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty.

➤ Contentieux avec la société SCT Télécom : nouvelle proposition de clôture du litige.

M. le Maire rappelle que la commune a un contentieux avec la société SCT Télécom depuis le 1^{er} décembre 2015 et informe l'assemblée que celle-ci a accepté la proposition transactionnelle décidée lors de la séance du 27 novembre 2018 transmise par le biais de l'avocat. En retour, la

société SCT Télécom propose que la municipalité adresse un paiement d'un montant de 2 400,80 € et restitue le matériel directement à son siège.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.
7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Cruzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

4 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, M. Denoy.

2 abstentions : A. Dardard, J-M. Jimenez.

➤ Travaux au cimetière de 2016 : proposition de prêt du Conseil départemental.

Le Conseil départemental propose un prêt pour des travaux au cimetière réalisés et payés en 2016. Or ce prêt ne peut pas avoir une autre destination. M. le maire demande à l'assemblée de ne pas accepter cette proposition.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

➤ Remboursement de frais kilométriques pour les agents en mission de service.

Dû au changement de Percepteur de la commune, il est nécessaire de prendre une délibération précisant les frais de transport et de restauration lors des formations et réunions qu'effectuent les agents afin de pouvoir les indemniser.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

➤ Mise à jour des membres des groupes de travail et des représentations consécutive au retrait de fonction de la 1^{ère} adjointe.

Suite à la décision de retrait de ses délégations par M. le maire et à son non-maintien en tant qu'adjointe au maire, elle met un terme à toutes ses responsabilités au sein de la commune citées ci-dessous :

- responsable de la cellule secrétariat/communication dans le cadre du plan

communal de sauvegarde. Dans les plus brefs délais je vous demande d'actualiser le PCS et de retirer l'actuel du site internet puisque je n'autorise plus la municipalité à y faire figurer mon nom en tant que responsable de cellule mais en tant que membre uniquement ;

- membre du groupe de travail clés ;
- suppléante correspondante tempête ;
- suppléante de Terres du Lauragais ;
- déléguée au syndicat du SDEHG ;
- référente de l'entente du RAM ;
- référente auprès de la DDCS dans le cadre du service civique ;
- référente PEDT ;
- l'accès au compte ELISA permettant la gestion du service civique ;
- l'accès en tant qu'administrateur au site internet de la commune ;
- figurer en tant que contact responsable auprès de la préfecture, gendarmerie et secours dans le cadre de risques divers. A ce jour je reçois toujours les alertes de la préfecture ;
- dans le cadre du conseil municipal je n'autorise plus la parution sur le site internet et sur tous documents municipaux (dépliant distribué à tous les habitants et nouveaux arrivants, PEDT, PCS, DICRIM) de mon nom en tant qu'adjointe au maire, responsable ou référente mais uniquement en tant que conseillère municipale et membre.

Des modifications ont été apportées sur certains groupes de travail :

- SDEHG : aucun volontaire pour le remplacement de Christine Bénazet.
- Comité de pilotage PEDT : Nathalie Fauré se propose en tant que référente et Christine Bénazet reste membre. Accord de l'assemblée à l'unanimité.
- Service civique : aucune proposition n'est faite pour le remplacement de Christine Bénazet en tant que référente.

- Correspondant tempête : Sylvain Gasc se propose pour le remplacement de Christine Bénazet.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

- Plan communal de sauvegarde (PCS).

- Cellule secrétariat/Communication : Aude Dardard se propose pour le remplacement de Christine Bénazet en tant que responsable.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

- Conseil municipal des enfants : Magali Denoy, conseillère municipale, accepte d'être référente du CME et se charge de faire le point avec Hadi Diallo, Directrice de l'ALAE.

En raison du nombre d'absents lors de ce conseil, certaines modifications ont été reportées et seront présentées au prochain.

➤ **Adoption de la résolution générale du 101^{ème} congrès des maires.**

La résolution générale du 101^e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité a été adoptée par l'AMF (Association des maires de France). Ce document rassemble les préoccupations et les propositions des maires de France. En préparation de la négociation que l'AMF engagera avec l'État, une délibération doit être prise afin de donner un avis sur cette résolution.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

8 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, P. Carriere, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-L. Lucas.

5 abstentions : Ch. Bénazet, Ch. Crouzil, A. Dardard, B. Larroche, J-M. Jimenez.

➤ **Demande de prêt du stade du Caousou pour le 11 avril 2019.**

Une demande est faite auprès de la commune pour le prêt du terrain de foot et des vestiaires, afin d'accueillir les jeunes élèves qui participeront à la 37^e marche de solidarité, le jeudi 11 avril 2019.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

➤ **Demande de subvention pour un séjour en classe transplantée de l'école**

Du mardi 11 au vendredi 14 juin 2019, une sortie en classe transplantée est organisée à Aspet au Bois Perché pour les élèves de CP/CE1. Le séjour est de 164 € par élève et de 395 € pour le transport scolaire, soit un total de 181 € par enfant. La coopérative scolaire et l'APE participent toutes deux pour un total de 50 € par enfant, ce qui réduit le coût du séjour à 131 €.

M. le Maire propose que la commune subventionne cette sortie à hauteur de 2 000 € afin de permettre à tous les élèves d'y participer. Accord de l'assemblée à la majorité des présents. 11 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 abstentions : P. Carriere, N. Fauré.

➤ **Urbanisme demandes.**

- PC : M. Cédric Ozymko, 7 Côte d'En Serny, extension.
- PC : Mme Patricia Rouaix, 7 route de Villenouvelle, réaménagement et extension.
- PC : SCEA « Cedecso », Lieu-dit En Crambade, hangar agricole.
- PC : M. José Jimenez, 13 route départementale 16, garage.
- Permis de démolir : M. Claude Falcou, route départementale 16, démolition d'une cabane.
- DP : M. Ricardo Montealegre, 3 route départementale 16, aménagement des combles.
- DP : AB Services, Lieu-dit « Les Thomases », panneaux solaires.
- DP : M. Sébastien Lehoux, 2 chemin de Saint Jean, piscine.

➤ Comptes-rendus de réunion.

Parking parc de la mairie :

Après la demande d'un appui technique au Conseil départemental, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) s'est déplacé le 28 janvier 2019. Un rapport sera remis à la mairie.

Commission Urbanisme du 4 février 2019 :

L'objectif de cette réunion était de donner un avis sur le projet de lotissement à En Serny. Lors de celle-ci, Mmes Servat du Bureau études (BE) Paysage, Guerra de l'Agence technique départementale (ATD), Breton du Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) Deyde de Terres du Lauragais (service urbanisme), M. Marty de Voies navigables de France (VNF), Mmes Balty et Fauré ainsi que Mrs Larroche, Gasc et Lafon du conseil municipal étaient présents.

La présentation du projet du lotisseur ARP Foncier par M. Guillet a été faite.

Différentes interrogations sur l'assainissement collectif et le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), la densité par rapport au schéma de cohérence territoriale (SCOT), au périmètre de l'OAP (Orientation d'aménagement et de programmation) et sur la gestion des eaux pluviales ont été posées.

La commission a donné un avis défavorable à ce projet. Suite à cette décision, la mairie a invité les trois propriétaires le 11 février 2019 afin de les informer des raisons de cet avis. En leur absence, une information écrite leur sera envoyée.

Conseil d'école du 14 février 2019 :

- Effectifs prévisionnels pour 2019/2020 : 42 enfants en maternelle et 71 en élémentaire, soit 113 élèves à l'école.
- Aménagement des locaux (constats et demandes)
- Travaux de restructuration et d'extension de l'école (délocalisation partielle de l'école)

- Temps périscolaire (ALAE/cantine)
- Bilan financier de la coopérative scolaire
- Projets (sorties scolaires et événements passés et à venir)
 - Des anti-pincements pour les doigts seront mis en place aux portes des bungalows.
 - Le bac à sable doit être retiré pour des raisons d'hygiène.
 - Après les vacances de Pâques, une étude sera faite pour un double service à la cantine.
 - Remplacement temporaire de Mme Diallo, directrice de l'ALAE : Mme Lafitte assurera la direction et une animatrice remplaçante sera recrutée pour 30 h hebdomadaires.

Secteur routier de Villefranche de Lauragais du 6 février 2019 - Aménagement du carrefour de Négra RD11/RD16 :

Suite aux nombreux accidents mortels sur ce carrefour, il est prévu :

- deux « tourne à gauche »
- une emprise foncière pour la réalisation
- le déplacement de l'abribus
- la réfection de l'éclairage

Lorsque le dossier sera plus élaboré, il sera présenté aux élus. Les travaux dont le financement est budgétisé pourraient commencer dès le 2^e semestre 2019.

Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) - Projet de la station d'épuration :

Une visite du site a été effectuée en présence de Mme Olar du pôle Canal du Midi. Des modifications mineures ont été apportées sur les haies de clôture. La demande d'autorisation de projet sera déposée en mars à Terres du Lauragais.

Terres du Lauragais.

Conseil communautaire du 22 janvier 2019 :

Les nombreux points abordés figurent sur le compte-rendu consultable en mairie.

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 15 février 2019 :

Parmi les points abordés, les travaux supplémentaires de voirie seront financés par la commune.

Conseil communautaire du 19 février 2019 :

Pour optimiser la collecte des ordures ménagères, une réflexion est menée : collecte en points de regroupement, collecte robotisée de proximité ou collecte en porte à porte.

Ces comptes-rendus sont consultable en mairie.

➤ Informations diverses.

- Goûter des « Anciens » du 2 février 2019 :
Une trentaine de personnes étaient présentes lors de ce goûter. L'animation (spectacle de magie) a beaucoup séduit.
- Laboratoire départemental 31 de la Haute-Garonne : le rapport d'analyses de la cantine indique que les résultats sont satisfaisants.
- Syndicat départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : une demande de modification de l'éclairage public à Négra a été faite auprès de M. Pierre Izard, Président du SDEHG. Il est également demandé de réengager l'étude qui a été réalisée en 2016 sur l'éclairage public du village afin de remplacer les modèles existants.
- Conseil départemental de la Haute-Garonne : une fusion des compétences du Département sur le périmètre de la Métropole selon les principes du « modèle lyonnais » était envisagée. À ce jour, les cinq présidents de métropoles visées par la réforme, dont Toulouse Métropole, ont renoncé à ce projet de fusion et remercient la commune pour le soutien qu'elle leur a apporté.
- Cardiosecours : le gouvernement a édité un nouveau décret précisant l'obligation aux

Etablissements recevant du public (ERP) de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe.

➤ Remarques diverses.

- Chemin du Comté : une haie empiète largement sur la route et reste dangereuse pour la visibilité des véhicules.
- Chemin de Goudet : la route est abîmée et présente de nombreux nids de poule. Un automobiliste a dû effectuer un constat avec la mairie car il a abîmé les jantes de son véhicule sur ce chemin communal.
- Chemin de Lardenne - Le Fleurat : une chaîne se trouve en travers du chemin communal. Voir la propriétaire pour la retirer.
- Au niveau des conteneurs, impasse des Pradals, il est nécessaire de redresser les piquets, de changer la chaîne cassée et de la rallonger.
- Sur la RD16, à En Serny, un regard de pluvial a été percuté par un véhicule en débordant un peu sur la chaussée il est dangereux. Les agents municipaux iront sur place.
- Le socle situé à la croix d'En bas (au niveau de la fontaine) a été endommagé par un véhicule lourd et doit être réparé.
- Pont d'En Serny : la chaussée doit être nettoyée.
- Ecluse de Négra : le pylône électrique est toujours couché et peut être dangereux pour les riverains. Un courrier sera transmis à VNF et M. Martinez, correspondant ENEDIS, sera prévenu.

Toutes ces remarques feront l'objet d'un suivi.

Séance levée à 21 h 45.

Séance du 21 mars 2019

Conseillère absente excusée : M-L. Arnaud procuration à Ch. Bénazet.

Secrétaire de séance : N. Fauré.

➤ **Présentation de l'avancement des travaux par l'architecte.**

➤ **Menuiseries extérieures sur façade Est du bâtiment du Vieux-Four et son extension.**

Les châssis posés dans la rue du Vieux Four ne répondent pas aux normes pare-feu 1/2 h, imposées lorsque la distance avec une habitation voisine est inférieure à 4 mètres. Ce problème découle de plusieurs faits. D'une part, le retard du bureau de contrôle sécurité DEKRA qui a rendu le rapport initial de contrôle technique (RICT) alors que l'analyse des offres de la consultation des entreprises était pratiquement terminée. D'autre part, la mention de ce point de sécurité à l'article P6 mentionné « Parc de stationnement » n'attirait pas l'attention. L'entreprise de menuiserie reconnaît une part de sa responsabilité dans le manque de réaction devant ce point de sécurité. Elle propose ainsi de prendre une partie de la plus-value à sa charge, soit 5 000 € HT. Compte tenu des moins-value pour 12 740,03 € HT obtenues par des ajustements validés par DEKRA et des plus-value pour 24 215,79 € HT, le différentiel est de 11 475,76 € HT.

Ces modifications sont soumises au vote du conseil municipal :

Pour : P. Carrière, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, Cl. Lafon, B. Larroche, J-L. Lucas.

Abstentions : M-L. Arnaud (pouvoir à Ch. Bénazet), P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-MP. Jimenez

➤ **Etat de la corniche sous toiture du bâtiment du Vieux-Four.**

Les briques foraines de la corniche ne sont pas stables. Elles présentent des risques de chute et de dégradation sur le long terme pour la couverture en polycarbonate.

La suppression de la corniche permettrait de rehausser le niveau de la couverture de la

coursive qui est actuellement à 2,20 mètres au point le plus haut.

Elle permettrait également de boucher les trous par lesquels les pigeons accèdent aux combles. Ces travaux pour empêcher le passage des pigeons devront être réalisés.

Le devis proposé par l'entreprise de gros œuvre est de 6 864, 48 € TTC

Ce devis est soumis au vote du conseil municipal :
Pour : M-L. Arnaud (pouvoir à Ch. Bénazet), Ch. Bénazet, P. Carrière, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, Cl. Lafon, B. Larroche, J-L. Lucas

Contre : P. Balty.

Abstentions : A. Dardard, M. Denoy.

➤ **Bilan des façades.**

Une réflexion doit être menée sur le choix d'enduire ou de réaliser un rejointoiement des briques foraines pour les différentes façades du bâtiment du Vieux-Four. Pour l'instant, le choix suivant est arrêté :

- la façade Sud sera enduite en conservant les corniches. Le maximum sera fait pour conserver les encadrements qui sont dégradés.

- la façade Nord sera conservée et rénovée.

- la façade Est sera examinée avec l'enduseur lorsque l'échafaudage sera en place.

Une réunion avec les élus doit-être alors être organisée pour arrêter les choix. Ces choix doivent prendre en compte la possibilité d'une moins-value, qui permettra notamment le rafraîchissement de la façade du bâtiment de la maternelle non prévu au projet.

➤ **Autres modifications.**

1/ Réfection des appuis de fenêtre du bâtiment du Vieux-Four

Les appuis ont dû être repris car les murs étaient en terre cuite très friable. Le montant de la facture proposée par l'entreprise de gros œuvre pour reprendre ces appuis est de 3 097,44 € TTC.

2/ Modification du système de contrôle d'accès et de visiophonie

Le système prévu initialement ne permettait pas d'être entendu de toutes les classes du fait de l'épaisseur des murs et de la disposition des classes. De plus, l'équipe enseignante a fait la demande de pouvoir gérer l'accès de l'école à partir de chaque classe, du fait de l'accroissement des sorties et entrées en cours de journée dans l'école (orthophoniste...).

La plus-value s'élève à 3 120 € TTC.

➤ Boucher les accès des pigeons aux combles du bâtiment du Vieux-Four.

Le devis s'élève à 5 268,18 € TTC.

Ce devis est soumis au vote du conseil municipal :

Pour : P. Carrière, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, Cl. Lafon, B. Larroche, J-L Lucas.

Abstentions : M-L. Arnaud (pouvoir à Ch. Bénazet), P. Balty, Ch Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez

➤ Remarques diverses.

- Le bilan des dépenses par rapport au montant initial des marchés signés de 1 870 450,57 € HT reste faible par rapport à l'ampleur du projet et aux problèmes techniques rencontrés lors de la phase de gros œuvre. Entre les plus-value et les moins-value, la dépense supplémentaire s'élève à + 14 102,68 € HT soit 16 923,22 € TTC.

- L'architecte précise que le montant de la réfection de l'école d'une surface de 2 270 m² s'élève à 907 € HT/m², ce qui n'est pas élevé par rapport à une construction neuve.

- Le délai de livraison de la première tranche prévu pour fin juin est repoussé à fin juillet, du retard ayant été pris par le gros œuvre suite aux problèmes de structures de la façade du bâtiment du Vieux-four.

Pour avancer sur les travaux de la cantine, il est prévu de commencer la destruction de l'escalier descendant à la cantine pendant les vacances d'avril

- les problèmes d'humidité provenant du mur intérieur de la cantine sont connus. Une solution technique est recherchée pour permettre l'évacuation de l'eau infiltrée.

Fin de séance : 20h50

Les vœux à la population

Ce vendredi 25 janvier la municipalité formulait ses vœux à la population et aussi aux membres des associations, aux bénévoles de la commune, aux enseignantes, aux nouveaux arrivants, et aux agents municipaux.

Le maire mettait à l'honneur les associations : « Toutes les manifestations organisées par ces associations sont une chance, un bonheur pour une petite commune alors je lance un appel à toutes les bonnes volontés afin qu'elles rejoignent ces associations. ».

Il remerciait chaleureusement tous les agents communaux pour leurs qualités professionnelles, leur présence assidue à leur poste et qui est un contraste énorme avec les grosses structures où l'absentéisme y est très élevé. Merci pour ce comportement citoyen.

Il remerciait aussi tout particulièrement toute la communauté scolaire qui a vécu en 2018 un bouleversement total de ses habitudes : faire les paquets, changer de locaux, effectuer une pause

méridienne de 2 heures, décaler le temps pédagogique de 16h45 à 17h30, faire école en présence de travaux de chantier.

« Bienvenue à la nouvelle directrice de l'école : Mme Auriane Pontaut.

Merci infiniment pour votre patience, votre capacité d'adaptation, votre tolérance, votre compréhension toutes ces qualités que vous avez déployées pour que la scolarité et l'accueil de loisirs soient toujours plus bénéfiques aux enfants. ».

Une attention particulière pour nos «Mains Vertes » qui fleurissent sans relâche et avec cœur notre beau village.

Avant d'évoquer les grands travaux de notre école, je tiens à vous faire part de quelques réflexions sur la gestion au quotidien de nos petites communes.

Je ne parlerai pas de la baisse des dotations.

Je ne parlerai pas de l'inflation des normes, des réglementations et directives diverses.

Je ne parlerai pas du passage d'une intercommunalité choisie à celle imposée.

Je ne parlerai pas de la réforme de la taxe d'habitation.

Malgré ce contexte, les maires sont appréciés de nos concitoyens, mais nous nous sentons dépréciés par nos gouvernants. Nous répondons avec toujours moins de moyens aux préoccupations quotidiennes de nos habitants.

Parce que nous sommes en première ligne, nous sommes, pour beaucoup de nos concitoyens le premier recours et le dernier espoir.

La décentralisation avait été une grande chance pour nos communes, aujourd'hui c'est la recentralisation tous azimuts, dans ce contexte nous allons devenir des agents de l'Etat chargés d'appliquer les décisions qui ne sont pas de notre fait.



Pour 2018 et 2019: la rénovation du groupe scolaire a été et sera la principale occupation administrative, technique et financière.

Bonne année à nos associations.

Bonne année à notre commune.

Bonne année à vous tous.

La municipalité invite ses anciens à un goûter.

Cette année la municipalité avait convié ses plus anciens concitoyens à partager un bon moment de convivialité avec un goûter et un spectacle de magie.



En prélude le maire, Claude LAFON, a remercié chaleureusement les fidèles montesquiens pour leur présence à ce goûter organisé pour la première fois en remplacement du traditionnel repas. Vœu exprimé par la municipalité afin de réaliser des économies.

Magnifique moment où tous s'interrogent encore sur la magie des cartes opérée par le talent de Daniel.

Ce moment de rencontre se prolongea dans une très bonne ambiance, d'échanges, de convivialité.

Commémoration du 19 mars 1962

Mardi 19 mars 2019, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

« Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire ! Tel est le sens de la journée nationale du 19 mars. Telles sont les raisons pour lesquelles les Français se rassemblent aujourd'hui.

Le 19 mars 1962, c'est la fin tant attendue des combats. C'est la promesse d'un retour dans leur foyer pour des milliers de soldats français. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28, ou 30 mois. Etudiants, jeunes cadres, ouvriers, paysans, employés, ils venaient de toutes les strates de la société française.



Certes, la mémoire de la guerre d'Algérie est plurielle et complexe. Certes, elle est parfois encore brûlante. Mais, elle est une part de notre identité commune. En la considérant avec vérité, nous y trouverons des leçons d'espérance ainsi que des appels à la paix et à la tolérance. »

Après lecture du message de la Secrétaire d'Etat, Monsieur le maire remercia tous les participants, les Anciens combattants, les nombreux enfants, le porte-drapeau et le porteur de gerbe.

Hommage à Alain Ramond, ancien maire.

Maire honoraire pour 24 années de mandat de 1983 à 2007, décédé récemment à l'âge de 64 ans.

C'est le moment de se souvenir, de rappeler les nombreuses innovations qu'il a réalisées et qui sont toujours d'actualité.



7 avril 1986, création du club des Aînés

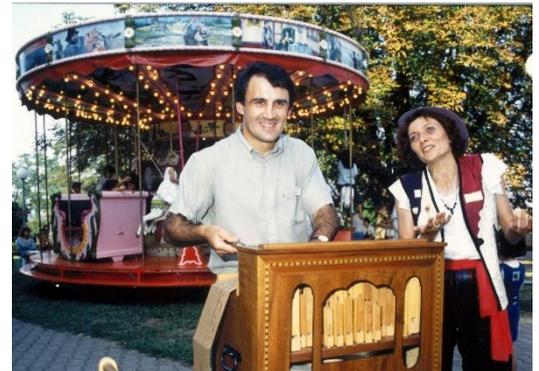
Nous lui devons, entre autres, les vestiaires du stade, le cours de tennis, le boulodrome, la création de la bibliothèque, l'assainissement collectif, les rénovations de l'école et de l'église, l'effacement des réseaux...



24 mai 1984, inauguration du stade

Mais aussi les créations du club du 3^{ème} âge et de la Gymnastique Montesquienne et sa participation déterminante à l'organisation du 1^{er} festival d'orgues de barbarie.

Que de belles réalisations, mais il y a aussi ce qui ne se voit pas, mais que l'on ressent : ce sont ses qualités humaines telles que la persévérance, l'opiniâtreté, l'équité



10 septembre 1992, 1^{er} festival d'orgues

sociale mais aussi l'incorruptibilité face aux diverses gratifications qui lui étaient faites et sans oublier l'amitié qui pour lui n'était pas un vain mot.



26 octobre 1985
inauguration tennis et boulodrome

Ses devises, bien connues, qu'il s'appliquait à lui-même sans la moindre contrainte :

- C'est dans la satisfaction du devoir accompli et du service rendu que l'on trouve la plus belle des récompenses.
- Il faut avoir donné avant de recevoir.

Voici en quelques mots tracé le chemin qu'il a emprunté sous l'œil complice de Marianne.

Une foule nombreuse lui a rendu un dernier hommage en ce samedi 30 mars 2019 en l'église Saint Jacques de Montesquieu emplie d'émotion.

La municipalité reconnaissante pour son ancien maire.

L'entretien de la voirie communale.

➤ Historique.

Depuis, au moins 50 ans, le Conseil départemental fixe l'enveloppe de travaux de voirie pour 2 années et accorde une subvention. Elle est de 46,25% pour notre commune.

Pool Routier	Montant HT en €
1971-1972	16 000 €
1983-1984	81 000 €
1985-1986	64 000 €
1987-1988	58 000 €
1989-1990	57 000 €
1991-1992	46 000 €
1993-1994	70 000 €
1995-1996	58 000 €
1997-1998	91 000 €
1999-2000	76 000 €
2001-2002	50 000 €
2003-2004	73 000 €
2005-2006	71 000 €
2007-2008	200 000 €
2009-2010	217 000 €
2011-2012	217 000 €
2013-2015	174 000 €
2016-2019	174 000 €

La part non subventionnée est payée par la commune sur ses fonds propres ou sur emprunt.

La Direction départementale des territoires (ex DDE) gérait le financement et le suivi.

Cet ensemble est nommé : pool routier.

Le 24 juillet 2006, M. Ramond, maire, au vu des 30 kilomètres de voirie et de l'enveloppe insuffisante pour les entretenir, sollicite une tranche de travaux de 200 000 € pour les 2 ans à venir. Demande acceptée.

En 2009, lors de la création de la communauté de communes « Cap Lauragais », la commune lui a transféré la voirie. Ce transfert impliquait le remboursement des emprunts de voirie réalisés par la commune qui s'élevait à 66 000 €. La municipalité, n'ayant plus cette dépense, a diminué de 14% le taux des impôts locaux en 2009.

En mars 2013, le Conseil départemental n'attribue que 80% des enveloppes de pool routier et étend celui-ci à 3 ans, avec des quotas à respecter annuellement. En conséquence, l'enveloppe annuelle passe de 108 500 € à 58 000 €.

➤ Aujourd'hui.

L'entretien de la voirie a été transféré à la communauté de communes : Terres du Lauragais.

Le principe de fixation de l'enveloppe par le Conseil départemental à chaque commune a été maintenu. La solution de la mise en commun de toutes les enveloppes, n'a pas été validée par toutes les communes. Des travaux supplémentaires, en plus de ceux du pool routier, peuvent être réalisés à la charge de la commune pour 53,75 % du montant des travaux et le reste à la charge de la communauté de communes.

Avec le pool routier 2016-2019 il a été réalisé :

- le chemin de La Capelle jusqu'à Escorjolis pour 63 500 € HT,
- l'impasse de Périole pour 15 800 € HT,
- l'impasse de Cambel pour 14 900 € HT,
- Deux séries de bouchage des nids de poules pour 18 800 € HT,
- divers (fossés et busages) pour 6 600 € HT.

Pour 2019 il est programmé :

- la réfection du chemin de Roquettes pour 49 500 € HT,
- une campagne de bouchage de nids de poules pour 4 700 € HT.



➤ **Conclusion.**

Merci au Conseil départemental de la Haute-Garonne de continuer à aider les communes dans ce domaine, ce n'est pas le cas de tous.

Lorsque l'enveloppe annuelle est épuisée et que des nids de poule se forment et à défaut d'attendre la prochaine enveloppe les agents municipaux les bouchent avec de l'enrobé à froid. Une solution ambiguë pour une compétence transférée.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 16h30 à 18h avec des activités et échange de livres.
- Le vendredi de 16h30 à 18h30 pour les échanges de livres.

Une nouvelle collection de romans adultes et de bandes dessinées jeunesse de la médiathèque départementale sont à votre disposition.

La bibliothèque sera ouverte tous les vendredis du mois de juillet. Elle sera fermée au mois d'août.

Les bénévoles vous souhaitent une bonne lecture.

Fleurissement du village

Cette année les graines récoltées et nos boutons d'automne ont donné naissance à de nouvelles fleurs qui embellissent les talus.



Nous gardons la main verte.

Nous avons obtenu en 2018 un troisième prix au concours des villages fleuris.

Nous avons repris, depuis 2 mois, le chemin du tour de Ronde pour un nettoyage et un désherbage .

Nous accueillons avec plaisir une nouvelle main au nom de Joëlle et nous ne serons pas trop de quatre pour continuer cette tâche embellissante pour notre magnifique village qui est la destination périodique de fidèles visiteurs.

Les bénévoles : Reine, Arlette, Anne et Joëlle ;

LES ÂNES MONTESQUIRIENS

Les aînés de Montesquieu-Lauragais se sont retrouvés le mercredi 23 janvier 2019 à la salle des fêtes de la commune pour l'assemblée générale annuelle de leur club.

Après le mot de bienvenue de leur président, et en présence de M. le Maire, président d'honneur, une minute de silence a été respectée pour penser aux amis disparus dans l'année. Puis le rapport d'activités de 2018 a été commenté aux membres présents, suivi du bilan financier et du rapport du commissaire aux comptes. Le tout a été validé à l'unanimité par les adhérents.

Des résolutions ont été prises, votées à la majorité, concernant les nouveaux tarifs des adhésions et repas, appliqués aux adhérents et participants extérieurs à la commune.

On a pu passer ensuite au programme des animations prévues pour 2019 : repas, voyages, spectacles, lotos, cinéma, randonnée. Place ensuite aux questions et propositions de chacun, et après le mot du maire, le moment était venu de partager la traditionnelle galette des rois autour du verre de l'amitié.



Nouveaux tarifs 2019 votés lors de l'AG du 23/01/2019 :

Prix des repas : adhérents 15 € - Extérieurs : 18 €

Repas de Noël : adhérents 28 € - Extérieurs : 35 €

Tarif de la cotisation annuelle : 16 €

Puis le 13 mars, les aînés avaient choisi la garbure gasconne et un gâteau basque pour leur premier repas en commun ; un loto a animé l'après-midi.

Les inconditionnels du cinéma n'oublient pas leur rendez-vous mensuel à Montgiscard le 1er mardi de chaque mois, tandis que les marcheurs se retrouvent le jeudi matin pour une randonnée, quand le temps le permet.

Une sortie spectacle a été organisée le lundi 15 avril à Altigone St Orens pour une comédie musicale « C'est la fête » avec la Cie Trabucco.

Et le **17 avril**, c'est autour d'un jarret-lentilles que les aînés se sont regroupés pour passer un moment de convivialité, suivi de jeux de société qui ont été partagés avec les enfants de l'école, dans le cadre du Conseil Municipal des Enfants.

Une sortie dans le Gers est programmée pour le **jeudi 6 juin** : Simorre, Mont d'Astarac, le maquis de Mielhan, la villa gallo-romaine de Montmaurin, autant d'endroits à voir ou à revoir tout près de chez nous.



Puis le repas d'été en plein air nous réunira nombreux à la bastide de Négra le **27 juin**.

Pensez à vous inscrire auprès des responsables : Magali 06 52 60 19 87, Maurice 05 61 81 27 31

Adresse mail : denoy.magali@sfr.fr.

ASSOCIATION SD SWING



**Les élèves des cours rock, swing et salsa,
en début d'année 2019 !**

Le samedi 9 février, SD Swing proposait une soirée avec l'orchestre JAZZ CATS, ses rythmes des années 20-30, un style puisé aux sources de la Nouvelle Orléans, dans une ambiance des clubs de danse et cabarets de l'âge d'or du swing. Les danseurs étaient venus nombreux, pour s'exprimer sur les rythmes de rock'n'roll, blues et swing ! Avec des intermèdes latinos durant les

pauses de l'orchestre pour satisfaire un maximum de danseurs.

Puis, nouvelle soirée le 30 mars avec DJ Sergio aux manettes.

La prochaine soirée dansante est prévue le samedi 4 mai, toujours avec DJ, et nous vous espérons nombreux à cette occasion.

Merci à vous qui animez nos soirées par votre présence et votre enthousiasme !

Mais c'est en septembre que notre association vous donne rendez-vous pour sa 4^{ème} édition du festival Rock & Swing, les 14 et 15/09/2019. Des orchestres de qualité sont d'ores et déjà sélectionnés pour vous faire danser ou vous distraire dès le samedi midi, ainsi qu'en soirée et le dimanche après-midi. Tous les détails vous seront communiqués par le moyen des programmes, flyers, affiches et communiqués de presse.



N'hésitez pas à nous demander des renseignements pour participer à l'occasion de cet événement dansant et musical.

Contact : sdswing@sfr.fr – port. Magali : 06 52 60 19 87 – mail : denoy.magali@sfr.fr

Site : <https://sdswing.org>

Comité des Fêtes de Montesquieu-Lauragais



**COMITE DES FETES
MONTESQUIEU LGS**

L'assemblée générale du comité des fêtes de Montesquieu s'est tenue le vendredi 22 mars 2019.

Le président Jacques Grand a ouvert la séance avec les remerciements avant de présenter le compte rendu de l'année passée. Un compte rendu positif fut livré au travers de la fête locale.

Le trésorier Bernard Thon a pris le relais pour la présentation des comptes positifs ainsi que le bilan prévisionnel 2019.

Cette année, après la modification des statuts l'année dernière, une recomposition du bureau a été votée à la suite de la démission de Damien Billandon (Commissaire aux Comptes), remplacé par Jean Christophe Dupont.

Le bureau est organisé comme suit.

Président : Jacques Grand

Vice-Président : Vincent Pujol

Secrétaire : Magali Albiges

Trésorier : Bernard Thon

Commissaire aux comptes : Jean Christophe Dupont.



Les membres et les sympathisants de l'année dernière restent en place et de nouveaux sympathisants se sont joints cette année au Comité pour étoffer notre équipe, comme Jean Claude Oliver et Jean Claude Marquié.

Après quelques discussions autour du programme de l'année en cours, le président a clôturé cette assemblée générale en remerciant l'équipe municipale, (élus, service technique et service administratif) et Monsieur Le Maire pour la confiance et le soutien qu'ils apportent à notre Comité.

Prochain rendez-vous : La Fête de la St Jacques du 19 juillet au 22 juillet.

Au programme cette année de nombreux orchestres, comme le Briqu' A Brass, Elixir, David Corry, une nouveauté la soirée Diner Cabaret le Dimanche soir et le traditionnel Feu d'Artifice le lundi soir.

Nous vous attendons nombreux cette année pour la Fête de la St Jacques dans une ambiance festive et conviviale,

à très bientôt.

Le Comité.

Les amis du thé dansant



Pour ce dernier de la saison, l'orchestre Accord Majeur a mis tous les danseurs d'accord : c'était une après-midi magnifique. Tous ont dansé sans relâche, tous ont apprécié l'assiette gourmande, tous ont été sensibles à l'excellent accueil qui leur est réservé à chaque fois.

D'ailleurs, la Présidente les a vivement remerciés pour leur fidélité et aussi pour leur amabilité bienveillante ; et leur a

donné rendez-vous au prochain thé dansant le 3 novembre 2019 avec Bernard Gaches.

Pour le réveillon de la Saint Sylvestre avec Génération Musette, renseignements auprès de : M. Pinel : 05 61 27 02 83.

Festival des enfants musiciens

Le festival des enfants musiciens se déroulera dans la salle des fêtes les 15 et 16 juin 2019.

Cette manifestation est une scène ouverte à tous, entièrement gratuite et donne à chacun l'occasion de partager l'amour de la musique.

Pour plus d'information , contact : malice-n@hotmail.fr.

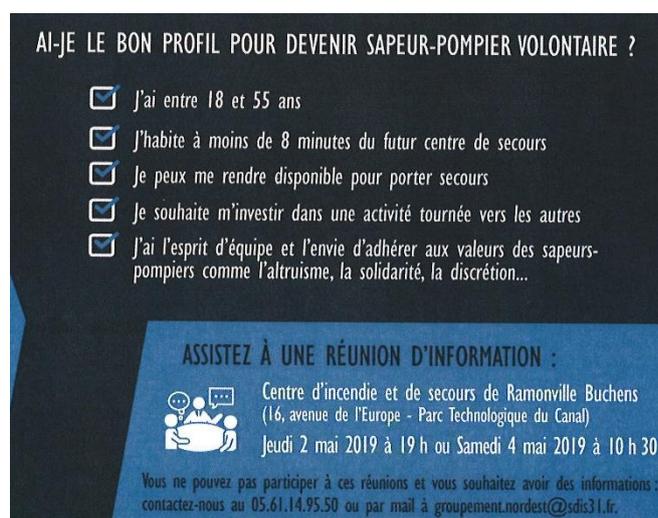
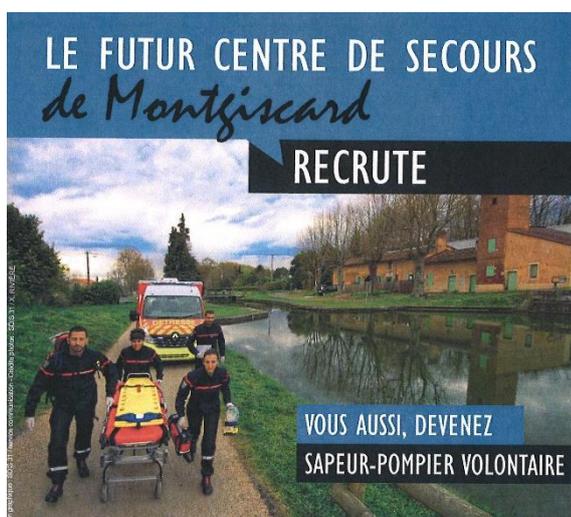


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colomiers, le 27 mars 2019

Le futur centre d'incendie et de secours de Montgiscard recherche des sapeurs-pompiers volontaires !

Début 2021, un nouveau centre d'incendie et de secours verra le jour sur la commune de Montgiscard. Afin d'assurer les interventions qui dépendront de son secteur d'intervention, le SDIS 31 lance dès à présent une campagne de communication visant à recruter des sapeurs-pompiers volontaires.



Pour candidater

Rien de plus simple, vous devez adresser, **avant le 19 mai 2019**, votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à :

Monsieur le chef de groupement
Groupement Nord-Est
16, avenue de l'Europe
Parc Technologique du Canal
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE

Ou par mail à groupement.nordest@sdis31.fr

Les candidats retenus participeront ensuite à une journée de sélection, qui comprendra des épreuves physiques, suivies ultérieurement d'un entretien de motivation.

Après avoir suivi une formation adaptée aux différentes missions, les sapeurs-pompiers volontaires engagés seront affectés temporairement à la caserne de Ramonville Buchens, d'ici l'ouverture du centre de Montgiscard.

CONTACT PRESSE

Marylin Bourdin – Responsable communication
Tél. 05.61.06.37.05 | Port. 06.20.12.10.38

www.sdis31.fr ● www.facebook.com/sdis31 ● twitter.com/sdis31officiel

Divers fournisseurs d'électricité.

En 2019, les habitants de Montesquieu-Lauragais peuvent choisir leur fournisseur d'électricité dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. A l'heure actuelle, 50% des Français ne savent pas qu'ils peuvent choisir un autre fournisseur qu'EDF.

- Tout ce qu'il faut savoir sur les dernières actualités liées à l'énergie : <https://www.energie-info.fr/Fiches-pratiques/Comprendre-le-marche-de-l-electricite-et-du-gaz/L-ouverture-du-marche-de-l-electricite-et-du-gaz-naturel-a-la-concurrence>
- La liste complète des fournisseurs d'électricité mise à jour au 1er mars 2019 : <https://www.fournisseur-energie.com/liste-fournisseurs-electricite/>
- Le principal fournisseur alternatif est Direct Energie, consulter cette page pour plus d'informations : <https://www.fournisseur-energie.com/direct-energie/>
- Certains fournisseurs comme Total Spring proposent notamment des offres 100% vertes et respectueuses de l'environnement, plus d'informations ici : <https://www.fournisseur-energie.com/total-spring/>

Gendarmerie nationale : prévention des vols.



- Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée.
- Ne cachez pas vos clés en extérieur.
- Évitez les signes révélant votre absence (Courrier accumulé).
- Ne laissez pas votre habitation totalement masquée de la rue par de la végétation.
- Équipez vous, si possible, d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvements.
- Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie du lieu de votre domicile (Opérations Tranquillité Vacances)
- Soyez vigilants et solidaires entre voisins; Rejoignez le dispositif de participation citoyenne de votre commune s'il existe. (Contactez votre Mairie)

Si vous apercevez des personnes ou véhicules suspects à proximité de ce type de commerce en particulier, bien vouloir nous aviser (surtout n'intervenez pas).

Notez si vous le pouvez le type, numéro d'immatriculation et la couleur du véhicule utilisé ainsi que la direction de fuite.

"""""""" AYEZ LE BON RÉFLEXE : COMPOSEZ LE 17 ! """"""""

Calendrier des prochaines manifestations

Prochains rendez-vous municipaux.

Mercredi 8 mai 2019 à 11h30 : Cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts.



Dimanche 26 mai 2019 : de 8h à 18h - élections européennes
Bureau de vote à la salle des fêtes

Prochaines manifestations.

Samedi 4 mai : soirée dansante organisée par SD Swing

Samedi 18 mai : ball-trap organisé par les Carretous.

Samedi 8 juin : soirée organisée par l'APE.

Samedi 15 et dimanche 16 juin : festival des enfants musiciens.

Samedi 22 juin : soirée organisée par Briqu'A'brass.

Vendredi 28 juin : kermesse de l'école avec le concours de l'APE.

Du vendredi 19 au lundi 22 juillet : fête locale organisée par le Comité des Fêtes.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : festival rock'n'roll et swing organisé par SD Swing.

Nouveau

Professionnels du village

Pisco Façades : neuf, rénovation, isolation extérieure : 06.28.54.04.09, piscofacades@gmail.com

Réflexologie plantaire et palmaire, Monique Gasc : 06.77.01.14.43, moniquegasc@wanadoo.fr

Horticulteur Christophe : 05.61.27.13.43 ou 06.89.84.37.41

Paysagiste, entretien de jardin, Yoann Pradel : 06.73.48.63.27, yoann.pradel@hotmail.fr

Entretien espaces verts, Florian Saffon : 05.61.81.55.09 ou 06.78.01.78.53

Entretien et création d'espaces verts, élagage et abattage, BUC Paysages,

Alexandre Buc : 06.78.45.93.76, buc.paysages@orange.fr

Éleveur de volailles, Gérald Jeannerot : 06.88.22.76.75

Terrassement, assainissement JBF, Jean-Bernard Filippetto : 06.60.28.36.52

Transport BTB, terrassement, travaux divers, Thierry Bastié : 06.68.91.68.66

Menuiserie, isolation, placoplâtre, « Promenons-nous dans le bois », Thomas Boilevin :

06.80.96.62.86, thomas_boilevin@yahoo.fr

Coiffure à domicile, Geneviève Saffon : 05.61.81.55.09

Coach sportif à domicile, David Ledoux : 06.66.52.88.31 ; david.ledoux50@gmail.com

Maison d'hôtes de Bigot, chambres, gîtes, salle de réception, Mme & M. Joseph Pinel :

05.61.27.02.83

Maison d'hôtes «la bastide de Négra», 06 67 84 69 84 ; labastidenegra.fr ;

la.bastide.de.negra@gmail.com

Consommons nos vêtements autrement « Midi à ta porte », Hanna Bréchnac : 06.87.21.47.82

Taxi, Philippe Bettinger : 06.19.55.29.97

Vente de véhicules automobiles d'occasion MG AUTOSTORE, Mickael Gomez : 06.58.46.71.93, contactmgautostore@gmail.com

Agent général d'assurance AXA, prévoyance et patrimoine, Isabelle Aurat : 07.87.08.32.66, agencea2p.isabelle.aurat@axa.fr

Mise en page, montage, numérisation, création d'affichettes, de dépliants, d'ouvrages, «Art'Air-édition», Pascale et Marc Balty : 06.06.60.09.88, contact@artair.fr



Assistantes maternelles en exercice sur la commune :

- Christine Bénazet : 06.84.66.27.87
- Marie-José Cavat : 05.34.66.42.31
- Véronique Ferrer : 06.24.90.10.41
- Sylvie Filippetto : 06.12.39.43.91
- Blandine Merlaud : 05.34.66.19.78 ou 06.89.71.50.95
- Aude Molon-Prim : 06.66.56.36.86 - aude_prim@msn.com



**Professionnels de Montesquieu-Lauragais, faites-vous
auprès des Montesquiens.**

connaître

Contactez la mairie pour paraître dans notre rubrique

Pizza Toto Sur la place de la mairie tous les samedis soir de 18h à 21h



Boîtes à lettres

Afin de faciliter la distribution du courrier par la Poste, ainsi que l'acheminement de vos colis, nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos noms sur vos boîtes à lettres.



Déchetterie de Villefranche de Lauragais

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 mai lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30



Nuisances sonores

Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne au voisinage (tondeuses à gazon, perceuses, ...) ne pourront être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 en semaine,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés.



Transport bus ligne 83

<https://transports.haute-garonne.fr/index.php?n=83>

Salles sur l'Hers – Toulouse /// Toulouse – Salles sur l'Hers



Vacances scolaires

Du vendredi 5 juillet 2019 au soir au lundi 2 septembre 2019 à 9h.

Mairie et agence postale communale

Tél : 05.61.81.63.45 - **Fax** : 05.62.71.29.60

E-mail : montesquieu.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-montesquieu-lauragais.fr

Horaires d'ouverture au public au 1^{er} juillet 2019

	Matin	Après-midi
Lundi	9h30 - 12h30	14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h30	
Jeudi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Vendredi		14h - 18h
Samedi	9h - 12h	

Permanence de Monsieur le maire : lundi de 17h à 19h - samedi de 10h à 12h

Services Médicaments pour les personnes isolées

Contactez les agents municipaux : Frédéric Frette, Guillaume Marquié
au 06.89.27.81.49 de 8h à 12h et de 14h à 16h

Objets trouvés

Adressez-vous au secrétariat de mairie

Groupe scolaire

École : tél. 05.61.81.63.38

Cantine scolaire : tél. 05.61.27.25.91

Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) : tél. 06.78.00.87.30

Bibliothèque

Ouverte en juillet tous les vendredis, fermée en août. Les horaires d'ouverture sont
tous les mercredis de 16h30 à 18h, tous les vendredis de 16h30 à 18h30

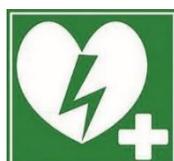
39 66 allo docteur

Un numéro pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end
et les jours fériés, partout en Midi-Pyrénées

M. l'abbé Régis L'Huillier

Presbytère - 19 place Gambetta - 31 290 Villefranche de Lauragais - Tél : 05.61.81.62.18

Le défibrillateur est situé



sur la façade de la mairie